



COMMISSION ROYALE DES MONUMENTS ET DES SITES  
KONINKLIJKE COMMISSIE VOOR MONUMENTEN EN LANDSCHAPPEN

**Bruxelles Urbanisme et Patrimoine**  
Direction du Patrimoine Culturel  
**Monsieur Thierry WAUTERS**  
Directeur  
Mont des Arts, 10-13  
B - 1000 BRUXELLES

Bruxelles, le 24/01/2023

N/Réf. : **SBK30001\_702\_PREA**      **SCHAERBEEK. Parc Josaphat**  
Gest. : **TB**      (= Site classé)  
V/Réf. : **2264-0001/77/2022-517PU**      **Avis préalable : Plan de Gestion de l'Eau**  
Corr: **Thomas Bogaert**      **Demande de BUP – DPC / BUP – DU du 23/12/2022**

**Avis de principe de la CRMS**

Monsieur le Directeur,

En réponse à votre courrier du 23/12/2022, nous vous communiquons *l'avis* formulé par la CRMS en sa séance du 11/01/2023, concernant la demande sous rubrique.

Étendue de la protection

*L'arrêté royal du 31/12/1974 classe comme site la totalité du Parc Josaphat.*



*Situation Brugis.*



*Vue aérienne du Parc avec en rouge la zone des interventions (Google Earth ©)*

En 2012, le parc Josaphat a fait l'objet d'une vaste campagne de restauration. Les aspects hydrologiques et écologiques n'ont, à cette époque, pas été assez développés. Pour mieux s'accorder avec les enjeux actuels, la Commune de Schaerbeek a conclu en 2019 avec un bureau d'études en hydrologie urbaine un marché public pour l'élaboration d'un masterplan « eau et biodiversité » pour le parc. Ce masterplan, élaboré en 2020 et 2021, fait l'objet de la présente demande d'avis préalable, avant l'introduction d'une demande de permis.

## Le projet

Le projet vise une gestion intégrée des eaux. Outre les enjeux hydrologiques, il intègre les enjeux de biodiversité et d'usages, existants et à développer. Les principaux objectifs sont :

- Révéler la présence de l'eau;
- Affirmer un potentiel écologique;
- Assurer de nouveaux usages.

Le projet se décline en actions à entreprendre à court, moyen et long terme. Les opérations à court terme se concentrent sur le site classé. Les opérations à moyen terme se développent au sein du parc Josaphat et au-delà. Tandis que les opérations à long terme se concentrent sur des actions en amont du parc.

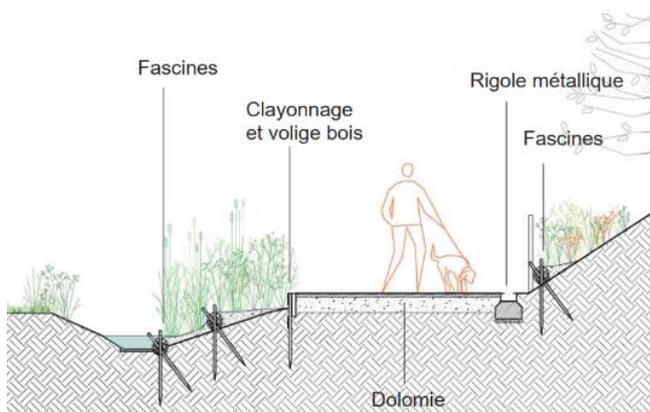
### Opérations à court terme

#### Étangs :

Les actions à court terme pour l'amélioration de la qualité des eaux sont :

- Tester et éventuellement réparer les connexions entre les étangs et le réseau de collecte pour assurer le bon écoulement des eaux ;
- Créer de nouvelles connexions depuis le réseau de collecte d'eaux pluviales vers les étangs ;
- Retirer les poissons (carpes) des étangs ;
- Curer les étangs.

Le projet vise à stabiliser le pied de coteau, la berge et le cheminement. Ce dernier présente une largeur variable, mais toujours supérieure à 1,20 m. Le lit du ruisseau est réduit pour assurer la présence d'eau et les berges sont 're-naturalisées'. En pied de coteau, les eaux de ruissellement et résurgences sont récoltées pour être guidées vers le ruisseau. Concrètement, le projet prévoit : le fascinage en pied de talus pour éviter l'érosion et autres glissements de terrain, l'installation d'une rigole métallique en bord de cheminement, un clayonnage pour stabiliser le cheminement, une reprise du revêtement du chemin en dolomie, le fascinage et la plantation des berges.



*Coupe de la situation projetée des chemins bordant les ruisseaux  
Images tirées du dossier.*



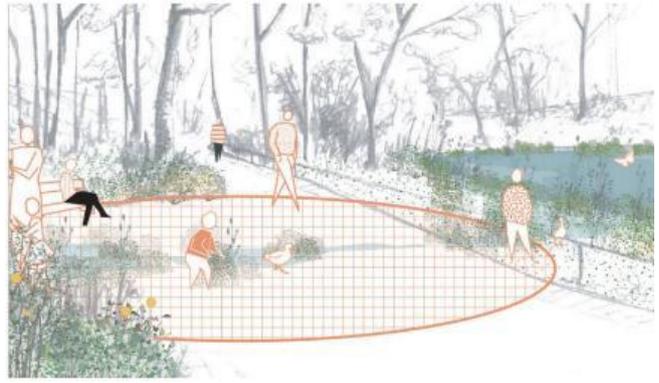
*Image de synthèse de la situation projetée*

#### Connexions ruisseau - étangs

Actuellement, le ruisseau, qui prend sa source à la fontaine de l'Amour, se jette dans le dernier étang. Auparavant, il se déversait directement dans le réseau d'égouttage. Le projet propose diverses connexions avec les étangs : 4 enterrées et 1 à ciel ouvert. En aval du parc, un jardin de pluie permet de temporiser les eaux avant de se déverser dans le dernier étang. Un espace plus large en caillebotis est aménagé au-dessus du jardin de pluie.



Schéma des nouvelles connexions entre ruisseaux et étangs  
Images tirées du dossier.



Connexion à ciel ouvert avec caillebotis

### Renaturation des bords d'étangs

Les berges des étangs sont actuellement bétonnées. D'après des images historiques, une transition douce entre les berges et les étangs existaient. Un adoucissement des pentes d'étangs est prévu. Ces pentes sont maintenues par de la fibre de coco et plantées avec des espèces qui participent à l'amélioration de la qualité de l'eau. Les espèces végétales utilisées pour l'épuration de l'eau sont des espèces de joncs et de roseaux.



Abords des étangs aujourd'hui. © Google StreetView



Photo des abords des étangs - début XXIème siècle. Photo tirée du dossier.

### Plaines humides

Au sud des étangs, des zones de résurgences apparaissent dans les plaines. Actuellement, la gestion y est moins intensive. Le projet prévoit une gestion encore plus extensive. Les plaines deviendraient des espaces d'accueil de la biodiversité avec une végétation spécifique et des nouvelles connexions seraient mises en place pour alimenter les étangs.

### Circuit cascade

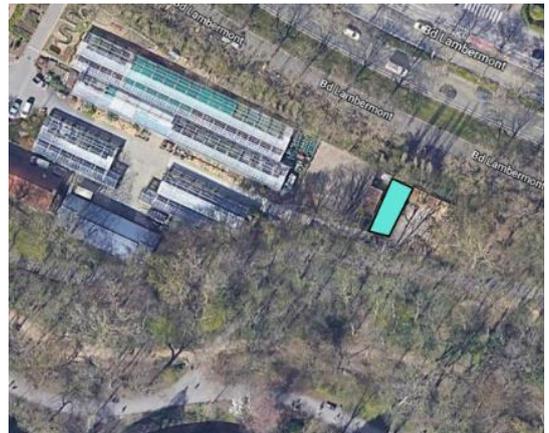
Le parc dispose d'un système de pompage qui relie les eaux en aval du parc à la cascade en amont de tous les étangs. Ce circuit énergivore est aujourd'hui en panne. La cascade est à sec et l'eau des étangs stagne. Le projet vise à recréer un circuit plus court qui relie le deuxième étang à la cascade.

### Lagunage

À l'arrière des serres, sur les hauteurs du parc, des box en béton accueillent le fumier et le lisier liés aux déjections des animaux du parc. Il n'y a pas de système de traitement du lixiviat. Un lagunage est créé pour traiter les eaux remplies d'effluents liquides avant qu'elles ne soient infiltrées dans les couches sableuses du sol.



Schéma du circuit de la nouvelle cascade  
Images tirées du dossier.



Localisation du lagunage.

## Opérations à moyen terme

### Pièges à eaux

Le coteau au nord du ruisseau est raide et boisé. Des fascines et des tries en travers du coteau permettront de favoriser l'infiltration des eaux et d'aider à la stabilisation des sols. Au sud, dans les espaces boisés moins denses, les espaces laissés suite à un abattage d'arbre, peuvent devenir des pièges à eau.

### Avenue Van Vollenhoven

Une noue est mise en place le long de l'avenue pour créer un lien entre la vallée humide et la plaine des sports. L'avenue est mise à niveau et interdite aux véhicules automobiles.

### Boulevard Lambermont

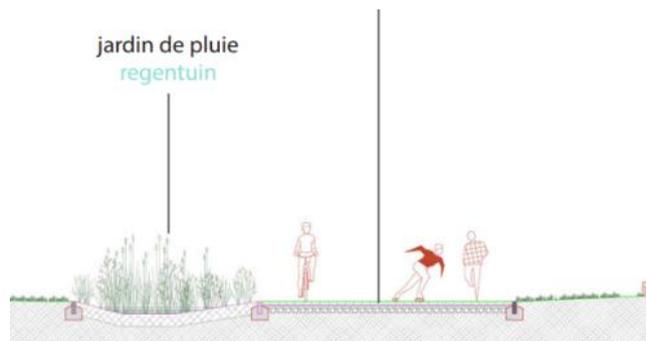
Le réaménagement du Boulevard Lambermont prévu en 2025 intégrera une gestion des eaux à ciel ouvert par l'installation de jardins de pluie.

### Avenue des Azalées

De même que pour le Boulevard Lambermont, le réaménagement futur de l'avenue permettra l'installation de jardins de pluie.



Futur réaménagement de Boulevard Lambermont  
Images tirées du dossier.



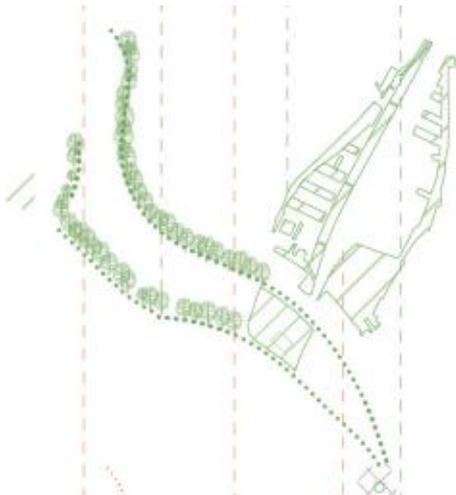
Coupe de principe des installations de jardin de pluie

## Opérations à long terme

Les opérations à long terme se feront à l'échelle de la vallée de Josaphat pour retrouver des connexions hydrologiques.

### Connexion hydrologique friche Josaphat

La création d'une connexion avec le projet est envisagée sur la friche Josaphat. Cette connexion permettrait de créer une continuité dans l'écoulement des eaux dans la vallée.



*Schéma de principe d'une connexion avec la friche Josaphat. Image tirée du dossier.*

### Le collecteur de Boerenhol comme réseau séparatif

Le collecteur de Boerenhol passe sous le parc Josaphat et sous l'une des deux sources qui alimentait le ruisseau Josaphat. La création d'un réseau séparatif du collecteur permettra de capter les eaux en amont et de les connecter à la cascade et au réseau des étangs.

### Avis de la CRMS

La CRMS soutient le projet de plan de gestion de l'eau pour le parc Josaphat qu'elle juge généralement très positif. Elle souscrit à une bonne partie des propositions faites dans le masterplan, mais formule des questions et remarques sur certains éléments du dossier. Il s'agit notamment des points suivants :

- la CRMS craint que les différentes opérations à court terme ne permettent pas de garantir un débit suffisant dans le ruisseau. Les différentes connexions avec les étangs doivent se faire à une hauteur telle que le débit du ruisseau atteigne un certain niveau avant de se déverser dans les étangs et afin de permettre l'écoulement de l'eau tout au long de l'année. A propos du curage des étangs, la CRMS s'interroge sur le traitement réservé aux boues de récupération.
- la CRMS insiste sur la conservation et, si nécessaire, la restauration des rocailles existantes le long du ruisseau. Il s'agit de témoins significatifs de l'aménagement du parc au début du 20<sup>ème</sup> siècle dont la localisation est tout à fait pertinente, et qui accompagnent le ruissellement des eaux. L'aménagement du ruisseau par son rétrécissement et la plantation de ses berges ne pourra en aucun cas occulter les rocailles en place.
- En ce qui concerne les chemins, la CRMS demande de remplacer la rigole métallique par un filet d'eau en pavés qui s'inscrit mieux dans le vocabulaire de l'aménagement paysager du parc.
- la CRMS ne s'oppose pas au principe de l'installation de caillebotis en aval du ruisseau, au-dessus du jardin de pluie pour autant que la présence de ce type de dispositifs reste ponctuelle, limitée et discrète visuellement. Des solutions alternatives pourraient être envisagées et étudiées en fonction des localisations diverses afin de modérer l'actuelle proposition.
- Au sujet des étangs, les sources historiques montrent que leurs berges présentaient un aspect plus naturel qu'aujourd'hui. La renaturation des berges permettrait dès lors de retrouver l'esthétique originelle des étangs et d'offrir en même temps un habitat propice à la biodiversité. La Commission, qui souscrit au principe, demande d'étudier ce point plus en détail. Il convient de documenter au

maximum les berges d'origine et de transposer les données des différentes sources historiques sur les plans. La lisibilité des courbes paysagères des étangs doit en tout cas être préservée en optant pour une végétation basse, plantée à des endroits stratégiques et en tenant compte des vues depuis les promenades autour des étangs. La CRMS fait par ailleurs remarquer qu'il serait judicieux de ne pas prévoir toutes les plantations dès le début mais de laisser aussi une place à la croissance spontanée et naturelle de plantes.

- Pour la gestion des prairies humides, la CRMS demande d'assurer la préservation de leur caractère humide et d'éviter que ces plaines soient excessivement drainées. Dès lors, elle s'interroge sur la pertinence des nouvelles connexions à créer entre ces plaines et les étangs. Il semble en effet que les autres mesures proposées seront déjà suffisantes pour alimenter les étangs et qu'il n'y a pas lieu de drainer les plaines humides à cet effet.
- En ce qui concerne la proposition qui vise à recréer un circuit plus court pour relier le deuxième étang à la cascade, la CRMS craint qu'elle ne suffise pour assurer la circulation d'eau dans les étangs bas. Ne serait-il pas plus efficace de prévoir deux plus petits systèmes de pompage? Elle suggère d'étudier cette piste.
- La CRMS s'interroge sur l'efficacité de laisser les espaces créés lors d'abattages d'arbres dans les zones boisées au sud du parc pour créer des pièges à eau, mais ne s'oppose pas au principe pour autant que chaque abattage soit compensé de manière à maintenir l'aspect boisé.
- Enfin, en ce qui concerne les mesures envisagées sur le long terme, la Commission plaide, de manière générale, pour le principe de retenir au maximum les eaux sur les sites mêmes. Ainsi, la proposition de créer une connexion entre le projet et la friche Josaphat risque de créer un afflux des eaux dans le parc Josaphat à des moments de forte intensité et de créer ainsi des risques d'inondations. Cette proposition devrait donc être étudiée plus en détail intégrant une objectivation des risques.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de nos sentiments distingués.



A. AUTENNE  
Secrétaire



C. FRISQUE  
Président

c.c. à : [tbogaert@urban.brussels](mailto:tbogaert@urban.brussels) ; [jvandersmissen@urban.brussels](mailto:jvandersmissen@urban.brussels) ; [restauration@urban.brussels](mailto:restauration@urban.brussels) ; [mbadard@urban.brussels](mailto:mbadard@urban.brussels) ; [crms@urban.brussels](mailto:crms@urban.brussels) ;